

Article 31 du Règlement

mation. À l'heure actuelle, ce qui manque c'est la confiance.

L'influence conjointe de tous les premiers ministres provinciaux et du premier ministre du Canada contribuera fortement à résoudre ce problème de confiance et à encourager les gens à reprendre leurs habitudes de consommation.

* * *

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Jim Karpoff (Surrey-Nord): Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur a déclaré que le Canada adopterait une loi visant à restreindre la distribution de médicaments génériques quelle que soit l'issue des négociations du GATT.

Avant même d'envisager cela, les Canadiens devraient se rappeler les promesses de ce gouvernement concernant la loi C-22. Par exemple, est-ce qu'il y a eu 3 000 nouveaux emplois dans le secteur de la recherche pharmaceutique comme l'avait promis le ministre des Consommateurs, aujourd'hui leader du gouvernement à la Chambre? Non. Le gouvernement ne parle même plus d'emplois.

Le nombre d'emplois a-t-il augmenté dans le secteur de la fabrication pharmaceutique? Non. Plus de 700 emplois y ont été perdus depuis 1987.

Le contrôle des prix s'est-il avéré efficace? Non, puisque, dans le cas de plus de 20 p. 100 des médicaments, le prix dépasse même le cadre timide des lignes directrices du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés.

La loi C-22 était mauvaise pour les Canadiens. Nous ne devrions pas accepter d'assouplir davantage nos lois sur les médicaments génériques simplement à cause de la pression des États-Unis. Protégeons les emplois et abaissons le prix des médicaments grâce à l'industrie des médicaments génériques du Canada.

* * *

L'ASSISTANCE SOCIALE

M. Bill Attewell (Markham—Whitchurch—Stouffville): Monsieur le Président, j'ai lu cette semaine qu'un homme de Toronto qui avait récemment demandé le statut de réfugié au Canada avait été arrêté pour fraude. Il percevait des prestations d'assistance sociale sous trois noms différents.

Le plus inquiétant à ce sujet, c'est qu'il ne s'agit pas d'un cas isolé. Des responsables de la police métropolitaine m'ont dit la semaine dernière que cinq autres demandeurs du statut de réfugié avaient été arrêtés pour fraude à Toronto. Ces cinq personnes, à elles seules, avaient

collecté 75 000 \$ en prestations illégales d'assistance sociale depuis 1990.

Le gouvernement a la responsabilité, à l'égard des Canadiens, de s'assurer que le produit de nos impôts ne serve pas à financer des abus généralisés de l'assistance sociale. Pour cela, nous demandons que les personnes condamnées pour des fraudes de ce genre soient déportées sans délai.

* * *

LE COURAGE

M. John Manley (Ottawa-Sud): Monsieur le Président, il y a deux jours, à Ottawa, Joanne Kulwartin a fait preuve d'initiative, de présence d'esprit et de courage.

Cette étudiante de 17 ans, au mépris de sa propre sécurité, a sauvé un enfant de 2 ans et son grand-père de 82 ans qui étaient prisonniers de leur maison en feu et déjà pleine de fumée.

Un petit peu plus tard, les pompiers Bob Parent et Marc Asselin faisaient preuve du même courage en pénétrant dans la maison, en gravissant un escalier, plein d'une fumée si dense qu'ils ne pouvaient rien voir, et en sortant Sébastien Marier, 4 ans, qui était inconscient sous un lit.

Sébastien est toujours dans un état critique et nous prions pour lui et pour sa famille.

Au nom des voisins d'Ottawa-Sud et de mes collègues de la Chambre des communes, je voudrais rendre hommage au courage de Joanne Kulwartin et des deux pompiers. Leur courage et leur mépris de leur propre sécurité sont exemplaires.

Nous tenons à exprimer notre admiration et notre respect pour Joanne Kulwartin, Bob Parent et Marc Asselin.

Des voix: Bravo.

* * *

**L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS
DOUANIERS ET LE COMMERCE**

M. Garth Turner (Halton—Peel): Monsieur le Président, récemment, beaucoup de commentaires mal informés ont été faits au sujet des négociations du GATT, de l'article XI et du système de gestion de l'offre qui permet de contrôler l'importation de produits laitiers et de volaille au Canada.

Aux fins du compte rendu, j'aimerais poser trois grandes questions.

Une, la gestion de l'offre fausse-t-elle la libéralisation des échanges? Absolument.